

Syndicat UNSA des Attachés et de l'Encadrement Supérieur Des Administrations Parisiennes

RAPPORT FINANCIER 2019-2020

1^{er} décembre 2019 – 31 décembre 2020

Recettes	2019	2020
Cotisations adhérents	9 944,00 €	7 705,00 €
Remboursement frais bancaires	0,00 €	0,00 €
Remboursement GMF	56,88 €	63,97 €
Remboursement Autonome UNSA	106,65 €	589,00 €
Remboursement divers	0,00 €	8,40 €
Subventions Union Départementale UNSA	848,96 €	961,10 €
Intérêts Livret A	186,62 €	220,05 €
TOTAL	11 143,11 €	9 547,52€

Dépenses	2019	2020
Équipement mobilier :	1 227,95 €	377,30 €
Fournitures de bureau :	270,36 €	79,90 €
Consommables informatiques :	399,98 €	66,14 €
Affranchissement :	120,00 €	38,80 €
Matériel Informatique :	448,98 €	708,15 €
Site internet, téléphonie, logiciels :	935,57 €	732,49 €
Abonnements, documentation :	1 500,99 €	1 621,42 €
Frais bancaires, carte bleue, assurance moyens de paiement :	161,40 €	171,60 €
Assurance GMF « protection juridique » pour les adhérents :	445,56 €	407,63 €
Frais de réception (pots, départs en retraite) :	1 138,66 €	746,63 €
Cotisation Fédération UNSA Nationale :	2 286,50 €	2 266,30 €
Élections, cadeaux publicitaires	1 243,80 €	374,99 €
TOTAL	10 179,75 €	7 591,35 €

L'exercice budgétaire compris entre le 1^{er} décembre 2019 et le 31 décembre 2020, soit 13 mois, présente un **solde positif de 1 956,17 €**. Nous n'avons pas eu à faire appel aux fonds de réserves déposés sur notre livret A.

L'année 2020 n'a donné lieu à aucun contentieux.

A compter de 2021 l'exercice budgétaire respectera l'année civile.

En recettes:

Le montant de la cotisation reste inchangé depuis 2006, soit 65 € pour les titulaires et non titulaires, 45 € pour les retraités et 30 € pour les stagiaires.

La base de l'adhésion est l'année civile. Quel que soit la date d'adhésion, il n'est pas pratiqué de prorata temporis sur les cotisations.

Comme l'année dernière, nous avons bénéficié d'une subvention de l'Union Départementale UNSA en remboursement de mobilier et de matériel informatique.

La Ville prend en charge le salaire de nos permanents et les frais liés aux locaux du syndicat et au téléphone fixe. La Ville n'assume aucune prise en charge ou remboursement concernant les téléphones portables, les consommables, les frais d'affranchissement ou le mobilier.

En dépenses:

Notre plus gros poste de dépenses reste le versement des cotisations à l'UNSA Nationale que nous versons désormais sur les adhésions de l'année en cours.

Nous restons à votre disposition pour toute question et tenons à votre disposition, au siège de notre syndicat, les relevés bancaires et les pièces justificatives.

Disponibilités financières

Au 31 décembre 2020 les disponibilités financières s'élevaient à 40 223,95 € ventilées comme suit:

- le compte courant Société Générale présentait un solde créditeur de 9 922,81 €.
- le Livret A Société Générale présentait un solde 30 220,05 €.
- la régie d'avance en espèces présentait un solde 81,09 €

Nous restons à votre disposition pour toute question et tenons à votre disposition, au siège de notre syndicat, les relevés bancaires et les pièces justificatives.

Il n'est pas proposé d'augmenter la cotisation pour l'année 2021.

Tels sont, Mesdames, Messieurs, les comptes que nous vous proposons d'approuver.

Marie-Laure Risterucci Trésorière
Noël Zeilingher, Trésorier adjoint